
États financiers d'Indspire

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds d'administration	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés	5-10
État des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12-21

Au conseil d'administration d'Indspire,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Indspire (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour le fonds d'administration et les fonds affectés et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Cambridge (Ontario)

29 juin 2023

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Indspire
État de la situation financière

Au 31 mars 2023

	Notes	2023 \$	2022 \$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 706 446	15 914 467
Débiteurs		3 004 169	2 847 209
Charges payées d'avance		1 196 600	712 154
		16 907 215	19 473 830
Placements	5	31 462 301	30 827 504
Immobilisations	6	472 138	73 988
		48 841 654	50 375 322
Passif et solde des fonds			
Passif			
Créditeurs et charges à payer	4	4 014 780	9 389 739
Apports reportés	7	8 445 956	7 942 612
		12 460 736	17 332 351
Engagements	8		
Solde des fonds			
Administration	9	4 114 070	2 838 767
Grevé d'une affectation interne	9	3 000 000	1 500 000
Grevé d'une affectation externe	9	29 266 848	28 704 204
		36 380 918	33 042 971
		48 841 654	50 375 322

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil,

Peter Lukasiewicz
 Peter Lukasiewicz (Jul 4, 2023 14:51 EDT)

_____, Administrateur

Paul Tsaparis
 Paul Tsaparis (Jul 4, 2023 14:38 EDT)

_____, Administrateur

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds d'administration

Exercice clos le 31 mars 2023

	Notes	2023 \$	2022 \$
Produits			
Programmes éducatifs		34 830 145	27 667 660
Prix Indspire		2 551 699	2 240 880
Réussite des étudiants		4 294 663	3 563 536
Essor : Conférences sur les carrières à l'intention des jeunes Autochtones		1 097 210	894 956
		42 773 717	34 367 032
Charges			
Programmes éducatifs		5 651 470	4 387 071
Prix Indspire		2 234 518	1 919 247
Réussite des étudiants		3 986 567	3 237 460
Essor : Conférences sur les carrières à l'intention des jeunes Autochtones		762 230	576 494
		12 634 785	10 120 272
Excédent des produits sur les charges, compte non tenu des prix et des bourses d'études		30 138 932	24 246 760
Prix et bourses d'études	10	27 338 798	21 471 309
Excédent des produits sur les charges, compte non tenu de la perte latente sur les placements		2 800 134	2 775 451
Perte latente sur les placements		(24 831)	(324 815)
Excédent des produits sur les charges		2 775 303	2 450 636
Solde du fonds d'administration à l'ouverture de l'exercice		2 838 767	1 888 131
Transfert vers le fonds grevé d'une affectation interne		(1 500 000)	(1 500 000)
Solde du fonds d'administration à la clôture de l'exercice		4 114 070	2 838 767

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés

Exercice clos le 31 mars 2023

	Bourses d'études des anciens combattants autochtones	Bourses d'études Diana Fowler LeBlanc en service social pour les Autochtones	Bourses d'études musicales Desser	Prix de la Banque Royale à la mémoire de Beth Hamilton Bell	Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario	Prix Robert L. Jamieson	Bourse Roberta L. Jamieson pour le cinéma et les arts médiatiques	Fonds d'urgence Roberta L. Jamieson	Fonds Roberta L. Jamieson	Bourses d'études postsecondaires du gouvernement du Canada	Bourses d'études George Blondin pour étudiants autochtones
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits											
Produits financiers	18 241	11 052	271	1 875	1 813	1 037	182	538	736	343 252	255
Dons	4 260	–	–	–	–	100	–	15 875	–	–	–
Transfert de fonds affectés	–	–	–	–	–	–	–	56 876	(56 876)	–	–
	22 501	11 052	271	1 875	1 813	1 137	182	73 289	(56 140)	343 252	255
Charges											
Prix et bourses d'études (note 10)	–	–	11 200	–	6 000	5 600	5 600	56 982	–	–	–
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	22 501	11 052	(10 929)	1 875	(4 187)	(4 463)	(5 418)	16 307	(56 140)	343 252	255
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	1 199 932	728 103	21 236	132 884	117 971	78 543	13 815	249 352	55 710	22 586 648	21 619
Gain latent (perte latente) sur les placements	(14 201)	(8 735)	(358)	(1 562)	(1 657)	(1 974)	(187)	(13 000)	430	(271 950)	(286)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	1 208 232	730 420	9 949	133 197	112 127	72 106	8 210	252 659	–	22 657 950	21 588

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

	Bourses d'études Koskie Minsky s.r.l. \$	Bourses d'études autochtones de la Division de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien \$	Programme de bourses d'études de la Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario \$	Bourses de la Compagnie du Nord-Ouest/Ian Sutherland \$	Bourse Leonard G. Flett en affaires et commerce \$	Bourses d'études Linda Joyce Ganly \$	Prix Gowling WLG pour les femmes autochtones en études juridiques \$	Bourses d'études Syncrude pour étudiants autochtones en génie \$	Bourse d'études Rod Hyde pour étudiants autochtones \$	Bourses Norma Panaro Dietz \$
Produits										
Produits financiers	233	4 748	10 130	2 335	195	6 233	1 251	6 079	4 484	6 859
Dons	-	-	23 128	-	-	-	50 000	-	-	-
Transfert de fonds affectés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	233	4 748	33 258	2 335	195	6 233	51 251	6 079	4 484	6 859
Charges										
Prix et bourses d'études (note 10)	-	13 000	69 000	-	4 838	-	-	-	-	34 000
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	233	(8 252)	(35 742)	2 335	(4 643)	6 233	51 251	6 079	4 484	(27 141)
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	19 806	329 513	668 455	155 097	16 568	410 623	49 806	633 891	63 860	538 579
Gain latent (perte latente) sur les placements	(262)	(4 196)	(8 044)	(1 867)	(151)	(4 944)	(599)	(7 888)	(469)	(6 486)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	19 777	317 065	624 669	155 565	11 774	411 912	100 458	632 082	67 875	504 952

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

	Bourses Hilary Pearson pour les étudiantes autochtones \$	Bourse d'études du grand chef Billy Diamond \$	Bourse John Bernard Kennedy \$	Prix Yip pour les femmes autochtones \$	Prix Shukrana pour l'éducation chez les Autochtones \$	Bourse Andrew Rattee pour les étudiants autochtones \$	Total \$
Produits							
Produits financiers	2 689	2 163	4 514	347	282	2 477	434 271
Dons	250	–	50 250	28 000	50 000	500 300	722 163
Transfert de fonds affectés	–	–	–	–	–	–	–
	2 939	2 163	54 764	28 347	50 282	502 777	1 156 434
Charges							
Prix et bourses d'études (note 10)	10 080	6 000	10 000	5 600	–	–	237 900
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(7 141)	(3 837)	44 764	22 747	50 282	502 777	918 534
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	203 443	158 025	250 725	–	–	–	28 704 204
Gain latent (perte latente) sur les placements	(2 450)	(1 926)	(3 128)	–	–	–	(355 890)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	193 852	152 262	292 361	22 747	50 282	502 777	29 266 848

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés

Exercice clos le 31 mars 2022

	Bourses d'études des anciens combattants autochtones \$	Bourses d'études Diana Fowler LeBlanc en service social pour les Autochtones \$	Bourses d'études musicales Desser \$	Prix de la Banque Royale à la mémoire de Beth Hamilton Bell \$	Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario \$	Prix Robert L. Jamieson \$	Bourse Roberta L. Jamieson pour le cinéma et les arts médiatiques \$	Fonds d'urgence Roberta L. Jamieson \$	Fonds Roberta L. Jamieson \$	Bourses d'études postsecondaires du gouvernement du Canada \$	Bourses d'études George Blondin pour étudiants autochtones \$	Bourses d'études Koskie Minsky s.r.l. \$
Produits												
Produits financiers	181 909	110 620	5 142	19 504	18 800	9 270	2 135	364	6 141	3 553 552	3 405	3 180
Dons	5 174	–	–	–	–	–	–	41 175	–	–	–	–
	187 083	110 620	5 142	19 504	18 800	9 270	2 135	41 539	6 141	3 553 552	3 405	3 180
Charges												
Prix et bourses d'études (note 10)	75 000	44 000	11 200	5 300	6 000	5 600	5 600	50 025	–	1 350 000	2 140	2 675
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	112 083	66 620	(6 058)	14 204	12 800	3 670	(3 465)	(8 486)	6 141	2 203 552	1 265	505
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	1 263 396	768 133	31 302	138 558	119 929	90 829	19 513	250 713	50 000	23 905 613	23 478	22 263
Gain latent (perte latente) sur les placements	(175 547)	(106 650)	(4 008)	(19 878)	(14 758)	(15 956)	(2 233)	7 125	(431)	(3 522 517)	(3 124)	(2 962)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	1 199 932	728 103	21 236	132 884	117 971	78 543	13 815	249 352	55 710	22 586 648	21 619	19 806

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Bourses d'études pour étudiants autochtones de la Division de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien	Prix Michael McKinnon en justice	Programme de bourses d'études de la Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario	Bourses de la Compagnie du Nord-Ouest/lan Sutherland	Bourse Leonard G. Flett en affaires et commerce	Bourses d'études Linda Joyce Ganly	Prix Gowling WLG pour les femmes autochtones en études juridiques	Bourses d'études Syncrude pour étudiants autochtones en génie	Bourse d'études Rod Hyde pour étudiants autochtones	Bourses Norma Panaro Dietz	Bourses Hilary Pearson pour les étudiantes autochtones
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits											
Produits financiers	50 245	1 291	52 637	16 890	2 855	58 487	6 332	50 278	6 100	62 049	14 762
Dons	–	–	23 128	–	–	–	–	–	–	–	–
	50 245	1 291	75 765	16 890	2 855	58 487	6 332	50 278	6 100	62 049	14 762
Charges											
Prix et bourses d'études (note 10)	24 000	9 772	25 000	–	4 838	25 000	3 725	28 000	2 240	34 000	10 080
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	26 245	(8 481)	50 765	16 890	(1 983)	33 487	2 607	22 278	3 860	28 049	4 682
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	347 990	9 772	678 462	155 646	21 394	436 187	53 725	658 895	60 000	573 221	213 977
Gain latent (perte latente) sur les placements	(44 722)	(1 291)	(60 772)	(17 439)	(2 843)	(59 051)	(6 526)	(47 282)	–	(62 691)	(15 216)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	329 513	–	668 455	155 097	16 568	410 623	49 806	633 891	63 860	538 579	203 443

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Bourse d'études du grand chef Billy Diamond	Bourse John Bernard Kennedy	Total
	\$	\$	\$
Produits			
Produits financiers	7 975	725	4 244 648
Dons	150 050	260 000	479 527
	158 025	260 725	4 724 175
Charges			
Prix et bourses d'études (note 10)	–	10 000	1 734 195
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	158 025	250 725	2 989 980
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	–	–	29 892 996
Gain latent (perte latente) sur les placements	–	–	(4 178 772)
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	158 025	250 725	28 704 204

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Indspire

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 775 303	2 450 636
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	73 988	73 988
Perte latente sur les placements – Fonds d'administration	24 831	324 815
Perte latente sur les placements – Fonds affectés	355 890	4 178 772
Variation des soldes du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	(156 960)	(725 049)
Charges payées d'avance	(484 446)	171 367
Créditeurs et charges à payer	(5 374 959)	3 314 242
Apports reportés	503 344	1 723 601
	(2 283 009)	11 512 372
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements, montant net	(1 015 518)	(3 307 565)
Fonds de dotation grevés d'une affectation externe	562 644	(1 188 792)
Acquisitions d'immobilisations	(472 138)	–
	(925 012)	(4 496 357)
Évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 208 021)	7 016 015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	15 914 467	8 898 452
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	12 706 446	15 914 467

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Nature des activités

Indspire est un organisme autochtone national de bienfaisance enregistré qui investit dans l'éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans l'intérêt à long terme des membres de ces communautés, de leurs proches et du Canada. Grâce au soutien de ses partenaires financiers, Indspire décerne des bourses, déploie des programmes et partage des ressources pour combler les lacunes au chapitre de l'éducation des Autochtones. Il fournit des ressources aux étudiants, aux éducateurs et aux communautés autochtones, inuites et métisses ainsi qu'aux autres parties prenantes qui s'engagent à améliorer la qualité de l'éducation des jeunes issus de ces communautés. En 2022 et 2023, Indspire a accordé à des étudiants autochtones 7 522 bourses d'études et d'excellence représentant plus de 27,5 M\$, ce qui en fait le plus important donateur en éducation autochtone après le gouvernement fédéral. Chaque année, Indspire présente les Prix Indspire, une cérémonie diffusée à l'échelle nationale qui souligne les réalisations des peuples autochtones. Indspire est exonéré de l'impôt fédéral et provincial.

Les présents états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL »).

Principales méthodes comptables*a) Comptabilité par fonds*

Indspire suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les actifs de placement sont utilisés pour établir et maintenir un fonds dans lequel Indspire peut puiser pour répondre à un besoin continu, celui de financer les études postsecondaires au moyen de prix et de bourses d'études. Les décisions de placement sont prises dans l'objectif premier de préserver le capital à long terme.

Le fonds d'administration présente les ressources non affectées dont dispose Indspire.

Le Fonds des bourses d'études des anciens combattants autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe créé en novembre 1996. Le gouvernement du Canada a consenti à Indspire une somme de 1 150 000 \$ devant être détenue dans un fonds en fiducie distinct, et ce, dans le but précis de constituer le Fonds des bourses d'études des anciens combattants autochtones. Les bourses d'études sont distribuées à des étudiants autochtones inscrits à des programmes d'études postsecondaires d'une durée minimale de deux ans, conformément aux politiques d'Indspire relatives aux fonds fiduciaires de bourses d'études et selon les décisions prises périodiquement par son conseil d'administration.

Le Fonds des bourses d'études Diana Fowler LeBlanc en service social pour les Autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe établi en 1998 grâce aux efforts de Son Excellence M^{me} Diana Fowler LeBlanc. Ce fonds permet à de jeunes autochtones de poursuivre des études postsecondaires dans toutes les branches du travail social dans une université ou un collège reconnu au Canada.

Le Fonds de bourses d'études musicales Desser est un fonds grevé d'une affectation externe établi en 2000. Il donne à des étudiants autochtones la possibilité de faire des études de premier cycle, préférablement en musique, dans une université ou un collège reconnu au Canada.

Le Fonds du Prix de la Banque Royale à la mémoire de Beth Hamilton Bell est un fonds grevé d'une affectation externe constitué en 1998 et dont l'apport initial s'élevait à 125 000 \$. Il sert à octroyer des bourses d'études à des étudiants autochtones selon l'entente et les politiques d'Indspire.

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds du Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario est un fonds grevé d'une affectation externe créé en 2000 et dont l'apport initial se chiffrait à 100 000 \$. Il permet à des étudiants autochtones de réaliser des études postsecondaires en commerce, en science ou en technologie dans la province d'Ontario.

Le Fonds de la bourse Robert L. Jamieson est un fonds grevé d'une affectation externe constitué en 2006. La bourse est remise à des étudiants autochtones dans le besoin admis à un programme postsecondaire pour étudier la musique ou les beaux-arts.

Le Fonds de la bourse Roberta L. Jamieson pour le cinéma et les arts médiatiques est un fonds grevé d'une affectation externe constitué le 20 octobre 2019. Cette bourse est octroyée annuellement à un étudiant autochtone inscrit dans un programme d'études en cinéma ou en arts médiatiques.

Le Fonds d'urgence Roberta L. Jamieson est un fonds grevé d'une affectation externe constitué en 2021 pour soutenir les étudiants autochtones de niveau postsecondaire en difficulté durant leur parcours scolaire.

Le Fonds Roberta L. Jamieson est un fonds grevé d'une affectation externe constitué en 2021. Ce fonds est réservé à un usage futur afin d'appuyer les étudiants autochtones par la mise sur pied d'un programme à contribution doublée ou de fournir un apport au Fonds d'urgence Roberta L. Jamieson.

Le Fonds de bourses d'études postsecondaires du gouvernement du Canada a été établi pour soutenir financièrement le programme d'éducation d'Indspire sur une base annuelle et pour une durée indéfinie. Il comporte des directives de placement précises. Les produits provenant du placement sont utilisés par Indspire pour accorder des bourses d'études à des étudiants autochtones de niveau postsecondaire. Indspire a reçu et investi l'apport initial de 12 M\$ en décembre 2003. Les premières bourses d'études tirées des produits de la dotation ont été décernées au cours de l'exercice 2006. Indspire a reçu et investi un deuxième apport de 10 M\$ en avril 2007.

Le Fonds de bourses d'études George Blondin pour les étudiants autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 10 juillet 2007 afin d'octroyer des bourses d'études aux Indiens inscrits issus des Territoires du Nord-Ouest qui suivent un programme d'études postsecondaires (au collège ou à l'université), toutes disciplines et tous niveaux confondus.

Le Fonds de bourses d'études Koskie Minsky s.r.l. est un fonds grevé d'une affectation externe établi le 28 novembre 2007 pour offrir des bourses d'études à des étudiants autochtones, inuits et métis qui poursuivent des études postsecondaires dans une faculté de droit reconnue au Canada.

Le Fonds des bourses d'études pour étudiants autochtones de la Division de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien a été constitué le 1^{er} mai 2007 afin d'offrir des bourses aux personnes d'ascendance autochtone qui en sont à leur première année d'études à la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique ou de l'Université de Victoria.

Le Fonds du Prix Michael McKinnon en justice est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 24 juillet 1997 afin de remettre des bourses d'études à des étudiants autochtones qui sont inscrits ou qui s'inscriront dans un programme d'études ou un programme de formation et de perfectionnement dans le domaine de la justice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds pour le programme de bourses d'études de la Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario est composé de trois fonds grevés d'une affectation externe et a été créé le 1^{er} mars 2018. La Bourse d'études Bill Messenger est décernée chaque année à des hommes autochtones d'une région urbaine qui font régulièrement du bénévolat dans un centre d'amitié et qui sont inscrits à un programme dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu. La Bourse d'études Strong Women est distribuée chaque année à des femmes autochtones habitant une région urbaine de l'Ontario ayant des personnes à charge et inscrites à un établissement d'enseignement postsecondaire. Les bourses pour l'étude longitudinale de Akwe:go sont décernées aux participants à l'étude.

Le Fonds de bourses de la Compagnie du Nord-Ouest/Ian Sutherland est un fonds grevé d'une affectation externe établi le 1^{er} décembre 2008 afin d'offrir des bourses d'études aux étudiants autochtones qui sont inscrits à un programme d'administration des affaires ou de commerce dans un collège reconnu ou une université reconnue, de préférence en finance ou en commerce de détail.

Le Fonds de la bourse Leonard G. Flett en affaires et commerce est un fonds grevé d'une affectation externe constitué en 2010. La bourse est accordée chaque année à des étudiants autochtones de niveau postsecondaire qui ont besoin d'une aide financière pour couvrir leurs frais d'études.

Le Fonds de bourses d'études Linda Joyce Ganly est un fonds grevé d'une affectation externe qui a été établi le 31 mars 2012. Jusqu'à dix étudiantes autochtones de niveau postsecondaire se voient remettre cette bourse chaque année. La priorité est accordée aux étudiantes de première année en arts autochtones.

Le Fonds du Prix Gowling WLG pour les femmes autochtones en études juridiques est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 11 novembre 2015. Le prix est remis à des femmes autochtones qui sont inscrites ou qui s'inscriront à un programme d'études juridiques reconnu offert dans un établissement d'enseignement postsecondaire ou une faculté de droit au Canada.

Le Fonds de bourses d'études Syncrude pour étudiants autochtones en génie est un fonds grevé d'une affectation externe établi le 15 novembre 2016. Les bourses sont remises à de jeunes autochtones qui sont inscrits ou qui s'inscriront à un programme de niveau postsecondaire en génie reconnu au Canada.

La Bourse d'études Rod Hyde pour étudiants autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe établi le 22 décembre 2020 par Syncrude Canada Ltd. Cette bourse est distribuée aux étudiants autochtones de la région de Wood Buffalo qui sont inscrits ou qui s'inscriront à temps plein à un programme menant à un grade ou à un diplôme d'une durée minimale de deux ans, de préférence dans les domaines de l'éducation ou du sport et loisir.

Le Fonds de bourses Norma Panaro Dietz est un fonds grevé d'une affectation externe constitué le 17 janvier 2018. Les bourses sont offertes à des étudiants autochtones qui sont inscrits ou qui s'inscriront à un programme d'arts visuels de niveau postsecondaire reconnu au Canada.

Le Fonds des bourses Hilary Pearson pour les étudiantes autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe établi le 6 juin 2019. Les bourses sont distribuées chaque année à des femmes autochtones inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire (collège, université, collège technique ou programme d'apprentissage) qui ont besoin d'une aide financière pour couvrir leurs frais d'études.

2. Principales méthodes comptables (suite)*a) Comptabilité par fonds (suite)*

Le Fonds de la bourse d'études Grand chef Billy Diamond est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 4 mai 2021. Cette bourse est accordée chaque année à un étudiant autochtone inscrit dans un établissement d'enseignement postsecondaire du Canada (collège, université, collège technique ou programme d'apprentissage) qui a besoin d'une aide financière pour couvrir ses frais d'études.

Le Fonds de la bourse John Bernard Kennedy est un fonds grevé d'une affectation externe constitué le 20 décembre 2021. Cette bourse sera accordée chaque année à des étudiants autochtones inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire du Canada. Le principal critère d'attribution de la bourse est de pouvoir fournir la preuve que l'aide financière est nécessaire. D'autres facteurs pourraient être pris en considération, y compris l'engagement social et les réalisations pendant les études.

Le Fonds du Prix Yip pour les femmes autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 2 mai 2022. Ce prix sera accordé chaque année à des étudiants autochtones inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire reconnu du Canada. Le principal critère d'attribution de la bourse est de pouvoir fournir la preuve que l'aide financière est nécessaire. D'autres facteurs pourraient être pris en considération, y compris l'engagement social et les réalisations pendant les études.

Le Fonds des prix Shukrana pour l'éducation chez les Autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe constitué le 20 décembre 2022. Cette bourse sera accordée chaque année à des étudiants autochtones inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire reconnu du Canada. Le principal critère d'attribution de la bourse est de pouvoir fournir la preuve que l'aide financière est nécessaire. D'autres facteurs pourraient être pris en considération, y compris l'engagement social et les réalisations pendant les études.

Le Fonds de la bourse Andrew Rattee pour les étudiants autochtones est un fonds grevé d'une affectation externe créé le 6 janvier 2023. Cette bourse sera accordée chaque année à des étudiants autochtones inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire reconnu du Canada. Le principal critère d'attribution de la bourse est de pouvoir fournir la preuve que l'aide financière est nécessaire. D'autres facteurs pourraient être pris en considération, y compris l'engagement social et les réalisations pendant les études.

b) Comptabilisation des produits

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable, sont comptabilisées. Lorsqu'une part d'une subvention se rapporte à une période future, elle est reportée et comptabilisée au cours de cette période.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr.

Les dotations sont comptabilisées en tant qu'augmentation directe de leur actif net.

Elles sont constatées à titre de produits dans le fonds affecté applicable.

Les produits financiers tirés des ressources affectées sont comptabilisés comme produits du fonds affecté applicable.

Les autres produits financiers sont comptabilisés en tant que produits du fonds d'administration.

2. Principales méthodes comptables (suite)*c) Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse non affectés et les dépôts à court terme très liquides dont l'échéance initiale est inférieure à un an.

d) Placements

Les placements sont comptabilisés à la valeur de marché conformément aux normes relatives aux instruments financiers adoptées.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant l'exercice. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations et la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du contrat de location, selon le cas. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un actif sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation n'est plus utile à la prestation des services d'Indspire, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Les actifs informatiques sont amortis suivant la méthode linéaire sur une période de trois ans. Les immobilisations en cours sont amorties lors de l'exercice où elles entrent en usage.

g) Apports de services

Indspire compte sur les services d'un grand nombre de bénévoles qui lui consacrent beaucoup de temps. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports de services provenant des bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports de services sont reflétés dans les états financiers si ces services auraient dû être achetés à défaut d'un apport et que leur valeur peut être déterminée.

h) Instruments financiers

L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles.

Instruments financiers contractés dans des conditions de pleine concurrence

Les instruments financiers créés, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence (les « instruments financiers contractés dans des conditions de pleine concurrence ») sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Au moment de la comptabilisation initiale, l'Organisme peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement à la juste valeur tout instrument financier contracté dans des conditions de pleine concurrence. L'Organisme n'a pas fait ce choix au cours de l'exercice.

Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif et les dérivés qui sont liés à des instruments de capitaux propres non cotés d'une autre entité, et qui doivent être réglés par la remise de tels instruments, sont évalués par la suite au coût diminué de toute perte de valeur. À l'exception des passifs financiers indexés sur un indicateur de la performance de l'Organisme ou la valeur de ses capitaux propres et les instruments désignés à la juste valeur, tous les actifs financiers et passifs financiers sont évalués par la suite au coût après amortissement.

Autrement, les coûts d'opération et les frais de financement sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

Les coûts d'opération et les frais de financement directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers contractés entre apparentés sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent des produits sur les charges.

Dépréciation d'actifs financiers

L'Organisme évalue la dépréciation de tous ses actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Il regroupe les actifs aux fins des tests de dépréciation lorsque les informations disponibles ne permettent pas d'identifier chaque actif financier déprécié au sein du groupe. Il existe de nombreux actifs touchés par les mêmes facteurs. Aucun actif pris individuellement n'est significatif. Pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, la direction s'interroge notamment à savoir si l'émetteur éprouve d'importantes difficultés financières, et s'il y a eu manquement à un contrat, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Lorsqu'il y a indication de dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs.

Le cas échéant, l'Organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier déprécié au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention de l'actif, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date du bilan ou le montant qui devrait être réalisé à l'exercice de tout droit sur une garantie détenue à l'égard de cet actif.

Toute dépréciation jugée durable est incluse dans l'excédent des produits sur les charges de l'exercice considéré.

L'Organisme procède à la reprise des pertes de valeur sur les actifs financiers lorsqu'il y a diminution de la perte de valeur et que cette diminution peut être objectivement associée à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent des produits sur les charges de la période au cours de laquelle la reprise a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Ventilation des charges

Indspire comptabilise une partie de ses charges par programme. Les coûts de chaque programme sont constitués des frais liés au personnel, des frais des locaux et d'autres charges qui se rattachent directement à la prestation du programme.

Indspire impute certaines charges de fonctionnement général en déterminant la méthode d'attribution appropriée pour chaque charge (voir les tableaux des produits et des charges par programme pour de plus amples renseignements). Ces attributions sont revues par la direction sur une base régulière.

3. Dette bancaire

Indspire a une marge de crédit d'exploitation de 750 000 \$, laquelle passe à 1 000 000 \$ chaque année du 1^{er} janvier au 30 avril, et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %. Indspire a procédé à une cession générale de la totalité de ses actifs à titre de garantie. Au 31 mars 2023, le montant prélevé sur la facilité de crédit était de néant (néant en 2022).

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont composés de sommes à remettre à l'État totalisant 0 \$ (57 144 \$ en 2022), ce qui comprend les cotisations sociales.

5. Placements

	2023		2022	
	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$
Trésorerie détenue auprès d'un gestionnaire de placements	773 764	773 764	623 566	623 566
Fonds négociés en bourse	31 051 409	30 688 537	30 199 862	30 203 938
	31 825 173	31 462 301	30 823 428	30 827 504

6. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2023 Valeur comptable nette \$
Immobilisations en cours	472 138	-	472 138

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2022 Valeur comptable nette \$
Technologie de l'information	482 918	408 930	73 988

Au cours de 2023, une charge d'amortissement de 73 988 \$ (73 988 \$ en 2022) a été comptabilisée à l'état des résultats.

7. Apports reportés

Les apports reportés liés aux charges qui se rapportent à des périodes futures représentent les subventions et les dons grevés d'une affectation externe qui n'ont pas été dépensés pour certains programmes.

	2023 \$	2022 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 942 612	6 219 011
Moins : Montant comptabilisé à titre de produits pendant l'exercice	(6 942 906)	(5 020 394)
Plus : Montant reçu lié à des périodes futures	7 446 250	6 743 995
Solde à la clôture de l'exercice	8 445 956	7 942 612

8. Engagements

Indspire loue ses locaux pour bureaux et du matériel aux termes de contrats de location-exploitation. Les paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats de location-exploitation, exclusion faite des coûts d'entretien et des taxes foncières, se présentent comme suit :

	\$
2024	304 392
2025	206 431
2026	211 732
2027	211 732
2028	177 807
	<u>1 112 094</u>

9. Solde des fonds

Les fonds d'exploitation excédentaires servent à pallier aux imprévus, aux conditions financières défavorables, aux réductions ou interruptions de financement et aux fluctuations temporaires de trésorerie. L'Organisme peut également recourir à ses placements pour bonifier ces fonds excédentaires.

Les fonds grevés d'une affectation externe sont des fonds maintenus à titre de bourses d'études et d'excellence en vertu des modalités prévues dans les accords avec les commanditaires. Ces fonds reçoivent l'apport des capitaux investis dans des placements.

Les fonds grevés d'une affectation interne sont réservés pour les bourses et les bourses d'études.

10. Prix et bourses d'études

Les prix et les bourses d'études pour l'exercice clos le 31 mars 2023 se sont élevés à 27 549 371 \$ (23 151 327 \$ en 2022). Ces charges ont été engagées par l'intermédiaire du fonds d'administration pour un montant de 27 338 798 \$ (21 471 309 \$ en 2022) et au moyen des fonds affectés pour une somme de 210 573 \$ (1 680 018 \$ en 2022). Les montants des prix et des bourses d'études comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds – Fonds affectés comprennent les frais administratifs, lesquels sont déduits avant de remettre les sommes aux bénéficiaires.

11. Entente sur le régime de retraite

Indspire et ses employés admissibles participent à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations sont égalées par Indspire jusqu'à concurrence de 9 % de la rémunération brute de l'employé. Le régime de retraite est administré par une institution financière. Au cours de l'exercice, Indspire a engagé des charges de retraite de 141 691 \$ (134 348 \$ en 2022).

12. Risques financiers

a) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque qu'Indspire soit incapable d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un coût raisonnable. Indspire gère le risque d'illiquidité en effectuant un suivi de ses besoins pour assurer son fonctionnement. L'Organisme prépare un budget et réalise des prévisions de trésorerie afin de veiller à disposer de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations. L'exposition au risque d'illiquidité n'a pas changé par rapport à 2022.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations de la valeur des instruments financiers entraînent des pertes. La fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des instruments de capitaux propres et des produits de base ainsi que les écarts de crédit peuvent avoir une incidence sur la valeur d'un instrument financier. Indspire est exposé au risque de marché en raison de ses placements et de ses activités autres que de négociation. Le risque de marché engendré par ses activités de placement est géré par la direction. Chaque opération de placement est régie par des politiques et assujettie à des restrictions réglementaires. L'exposition au risque d'illiquidité n'a pas changé par rapport à 2022.

c) Risque de taux d'intérêt

Indspire est exposé à un risque de taux d'intérêt en raison de ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels sont présentés à la note 5. L'exposition à ce risque a pris davantage d'ampleur en raison de la conjoncture économique et de la hausse des taux d'intérêt par rapport à 2022.

Informations supplémentaires aux
états financiers
Indspire

31 mars 2023

Rapport sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit	1
Tableau 1 – Fonctionnement – Programmes éducatifs	2
Tableau 2 – Fonctionnement – Prix Indspire	3
Tableau 3 – Fonctionnement – Réussite des étudiants	4
Tableau 4 – Fonctionnement – Conférences sur les carrières à l'intention des jeunes Autochtones	5

Au conseil d'administration d'Indspire,

À la demande de la direction d'Indspire, on nous a confié la mission de faire rapport sur les tableaux 1 à 4 ci-joints (les « autres éléments ») pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (les « autres obligations en matière de rapport »). Ces autres obligations en matière de rapport se rattachent à la mission d'audit des états financiers d'Indspire pour l'exercice clos le 31 mars 2023 que nous avons réalisée et au terme de laquelle nous avons délivré un rapport daté du 29 juin 2023. La direction a préparé les autres éléments.

Le présent rapport a été préparé conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4460, *Rapports sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen*. Notre responsabilité consiste à faire rapport sur les autres éléments. Cette norme requiert que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et mettions en œuvre des procédures pour satisfaire aux autres obligations en matière de rapport. Les procédures que nous avons choisi de mettre en œuvre sont celles qui, selon notre jugement professionnel, nous permettent de fonder le présent rapport. Ces procédures diffèrent, de par leur nature et leur étendue moindre, des procédures à mettre en œuvre pour l'expression d'une opinion d'audit ou d'une conclusion de mission d'examen. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que les procédures mises en œuvre pourraient ne pas convenir à ses fins.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ou de conclusion de mission d'examen à l'égard des autres éléments.

En ce qui concerne les autres obligations en matière de rapport, nous déclarons que les autres éléments proviennent des états financiers audités d'Indspire pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Le présent rapport est destiné uniquement à l'usage d'Indspire et ne doit pas être utilisé par d'autres parties.

Cambridge (Ontario)

29 juin 2023



Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Indspire**Tableau 1 – Fonctionnement – Programmes éducatifs**

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Subventions publiques		
Services aux Autochtones Canada	65 353	42 770
Patrimoine canadien	30 000	30 000
Emploi et Développement social Canada	16 000 000	11 000 000
Postes Canada	60 000	60 000
Ministère de la Justice du Canada	115 000	115 000
Province de l'Alberta	68 971	50 000
Province de la Colombie-Britannique	15 000	0
Province d'Ontario	174 400	238 786
Autres bureaux gouvernementaux	16 200	36 200
Commandites d'entreprises	11 738 592	9 537 342
Billets et dons	5 806 447	6 078 001
Dons de services et de matériel	219 351	13 467
Placement	420 415	309 615
Divers	100 416	156 478
	34 830 145	27 667 659
Charges		
Publicité	87 001	68 776
Dons de services et de matériel	219 351	13 467
Assurances	29 510	16 041
Frais généraux et frais de bureau	884 245	628 551
Honoraires pour services professionnels	230 952	316 158
Relations publiques	565 108	453 538
Loyer	230 204	213 599
Salaires	3 250 576	2 617 983
Téléphonie	28 972	30 895
Frais de déplacement	125 551	28 062
	5 651 470	4 387 069
Excédent des produits sur les charges, compte non tenu des prix et des bourses d'études	29 178 675	23 280 590
Prix et bourses d'études	27 338 798	21 471 309
Transfert vers le fonds grevé d'une affectation interne	1 500 000	1 500 000
Excédent des produits sur les charges	339 877	309 281

Indspire**Tableau 2 – Fonctionnement – Prix Indspire**

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
Produits		
Subventions publiques		
Patrimoine canadien	350 000	350 000
Emploi et Développement social Canada	175 425	175 425
Gouvernement du Nunavut	25 000	–
Commandites d'entreprises	895 000	710 500
Droits de licence gagnés	450 000	650 000
Billets et dons	629 866	279 934
Dons de services et de matériel	15 550	65 955
Placement	9 031	6 651
Divers	1 827	2 415
	2 551 699	2 240 880
Charges		
Publicité	55 453	67 112
Remises de prix	35 277	34 227
Dons de services et de matériel	15 550	65 955
Location d'installations	4 855	1 196
Assurances	15 495	17 267
Frais généraux et frais de bureau	45 956	40 700
Frais d'affranchissement et de messagerie	4 866	931
Coûts liés à l'impression, à la conception et aux programmes	7 008	15 398
Coûts de production	1 124 338	1 111 356
Honoraires pour services professionnels	129 879	112 477
Relations publiques	37 927	59 190
Réception et traiteur	266 554	9 682
Loyer	16 320	15 143
Salaires	253 172	348 628
Téléphonie	7 188	3 027
Frais de déplacement	214 680	16 959
	2 234 518	1 919 248
Excédent des produits sur les charges	317 181	321 632

Indspire

Tableau 3 – Fonctionnement – Réussite des étudiants

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
Produits		
Subventions publiques		
Emploi et Développement social Canada	870 186	891 756
Province d'Ontario	113 209	94 617
Autres bureaux gouvernementaux	115 800	1 250
Commandites d'entreprises	2 498 749	2 372 371
Billets et dons	623 807	188 987
Dons de services et de matériel	59 882	3 676
Placement	10 838	7 981
Divers	2 192	2 898
	4 294 663	3 563 536
Charges		
Livraison	1 455 611	817 634
Dons de services et de matériel	59 882	3 676
Service de renseignements	92 150	86 555
Frais généraux et frais de bureau	150 604	88 649
Frais d'affranchissement et de messagerie	5 629	3 583
Honoraires pour services professionnels	69 631	91 948
Relations publiques	224 396	213 407
Loyer	62 845	58 312
Salaires	1 822 067	1 857 601
Téléphonie	7 909	8 434
Frais de déplacement	35 843	7 661
	3 986 567	3 237 460
Excédent des produits sur les charges	308 096	326 076

Indspire**Tableau 4 – Fonctionnement – Conférences sur les carrières à l'intention des jeunes Autochtones**

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
Produits		
Subventions publiques		
Patrimoine canadien	20 000	20 000
Emploi et Développement social Canada	155 875	155 875
Autres bureaux gouvernementaux	10 000	24 500
Commandites d'entreprises	662 295	468 000
Billets et dons	99 600	151 946
Dons de services et de matériel	21 216	1 303
Placement	11 289	8 314
Divers	116 935	65 019
	1 097 210	894 956
Charges		
Publicité	57 519	54 932
Dons de services et de matériel	21 216	1 303
Location de matériel	17 063	–
Location de salles	56 930	37 156
Rétributions	15 396	12 927
Hébergement et repas	3 191	868
Service de renseignements	32 649	31 255
Frais généraux et frais de bureau	92 771	69 293
Frais d'affranchissement et de messagerie	1 994	1 270
Coûts d'impression et de conception des programmes	115 429	80 590
Honoraires pour services professionnels	22 338	30 580
Relations publiques	15 296	3 801
Loyer	22 266	20 660
Salaires	267 607	225 915
Téléphonie	2 802	2 988
Frais de déplacement	17 763	2 957
	762 230	576 495
Excédent des produits sur les charges	334 980	318 462